

■ **Auberge et Pinte à Fromages du Lac de Sauvabelin SA**, à L a u s a n n e, Sauvabelin. Nouvelle société anonyme. Statuts: 15 avril 2002 et 1er juillet 2002. But: exploitation de l'auberge et de la pinte à fromages du Lac de Sauvabelin, à Lausanne, ou de tout autre établissement hôtelier ou restaurant. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon convention du 15 avril 2002: mobilier, appareils et ustensiles de cuisine et de restauration, vaisselle, linge de maison et matériel divers pour CHF 475'000, acceptés pour ce prix; en contrepartie, il est remis 1'000 actions nominatives de CHF 100, le solde de CHF 375'000 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Cannilla Nicolo, d'Italie, à Epalinges, président, avec signature individuelle, Pittet Jean-Claude, du Crêt, à Ormont-Dessus, secrétaire, et Genola Mario, de Savosa, à Lausanne, tous deux avec signature collective à deux avec le président. Réviseur: Wirth Victoria, de Neuchâtel, à Morges.

Journal no 8847 du 17.09.2002
(00652976 / CH-550.1.031.149-6)